

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 4–7 novembre 2013

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/5(A,B)/3

28 octobre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO

La Directrice exécutive a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Plan de gestion du PAM (2014–2016)
(WFP/EB.2/2013/5-A/1)
- Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2013 à juin 2014
(WFP/EB.2/2013/5-B/1)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Octobre 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-huitième session

Rome, 2–6 décembre 2013

**Rapport de la 150^{ème} session du Comité financier
(21–22 octobre 2013)**

Résumé

- À sa 150^{ème} session, le Comité a examiné le Plan de gestion du PAM (2014-2016) avant son examen par le Conseil d'administration du PAM à sa deuxième session ordinaire, en novembre 2013.

Action suggérée au Conseil

- Le Conseil est invité à prendre note des vues et recommandations formulées par le Comité financier eu égard aux questions examinées par le Conseil d'administration du PAM à sa deuxième session ordinaire, en novembre 2013.

Prière d'adresser toute question relative à la teneur du document à :

M. David McSherry

Secrétaire du Comité financier

Tél.: +39 065705 3719

RAPPORT DE LA CENT-CINQUANTIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER (21–22 octobre 2013)

Introduction

1. Le Comité soumet au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent-cinquantième session.
2. Outre le Président, M. MOUNGUI MÉDI, les représentants des membres ci-dessous étaient présents:
 - Mme Kristina Gill (Australie)
 - M. Olyntho Vieira (Brésil)
 - M. Georg Friedel Cramer (Allemagne)
 - M. Abdoulaye Traore (Guinée)
 - M. Hideya Yamada (Japon)
 - Mme Emma María José Rodríguez Sifuentes (Mexique)
 - M. Khalid Mehboob (Pakistan)
 - M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
 - Mme Abla Malik Osman Malik (Soudan)
 - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique)
3. Le Président a informé le Comité que:
 - Mme Kristina Gill avait été désignée, en remplacement de M. Matthew Worrell, représentante de l'Australie à la session;
 - M. Magdi Anwar (Égypte) avait fait savoir qu'il ne pourrait assister à la session pour des raisons de santé;
 - Mme Melanie Rosenbaum avait été désignée, en remplacement de M. Georg Friedel Cramer, représentante de l'Allemagne pour une partie de la session;
 - M. Fouzi Lekjaa (Maroc) n'assistait pas à la session; et
 - Mme Elizabeth Petrovski avait été désignée, en remplacement de Mme Natalie Eugenia Brown, représentante des États-Unis d'Amérique à la session.
4. Le résumé des qualifications des membres suppléants peut être téléchargé sur le site Web des Organes directeurs et statutaires, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>
5. Ont également assisté à la cent-cinquantième session du Comité les observateurs sans droit de parole des membres ci-dessous:
 - Islande
 - Iran (République islamique d')
 - Saint-Marin
 - Norvège
 - Pays-Bas
 - Union européenne

Élection du Vice-Président

6. M. Hideya Yamada (Japon) a été élu à l'unanimité Vice-Président jusqu'à la première session du Comité de la prochaine année civile.

Questions intéressant le Programme alimentaire mondial

Plan de gestion du PAM (2014–2016)

7. Le Comité a examiné le Plan de gestion du PAM (2014-2016), qui comprenait le budget du PAM proposé pour 2014, d'un montant total de 6 596 millions de dollars É.-U, dont: i) 5 857 millions de dollars au titre des besoins opérationnels; ii) 281,8 millions de dollars pour le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) compte tenu d'un niveau de financement prévu de 4 200 millions de dollars en 2014; iii) 9,2 millions de dollars au titre du budget AAP destinés à financer les investissements exceptionnels prévus pour concrétiser l'objectif d'adaptation de la structure organisationnelle à la mission du PAM et mettre en œuvre le Plan stratégique pour 2014-2017; iv) 10,0 millions de dollars affectés aux dépenses de sécurité; et v) 438 millions de dollars pour les fonds d'affectation spéciale et les comptes spéciaux.
8. Le Comité a accueilli avec satisfaction le document dont la préparation avait fait l'objet d'un large processus consultatif, consistant en la tenue de trois consultations informelles et la communication au préalable des principaux éléments du Plan de gestion. Il s'est félicité de la structure du document et a suggéré que des efforts soient faits pour lui donner une forme plus condensée, conformément aux meilleures pratiques en vigueur dans d'autres organismes des Nations Unies. Prenant acte des délais approuvés pour la présentation de la version définitive du projet de Plan de gestion, le Comité a prié le PAM de fournir à l'avenir davantage de renseignements détaillés à une étape plus précoce du processus de consultation concernant le plan de gestion.
9. Le Comité a pris note du niveau de financement prévu de 4,2 milliards de dollars pour 2014. Il a également noté que le PAM envisageait de porter assistance à 76 millions de bénéficiaires en 2014 et que cela correspondait à des besoins opérationnels se chiffrant à 5,9 milliards de dollars, d'où un déficit de financement potentiel pour 2014; prenant acte des contraintes financières actuelles, le Comité a encouragé le PAM à redoubler d'efforts pour inciter les donateurs à financer ses activités.
10. Le Comité s'est félicité de ce que le Plan de gestion rende compte pour la première fois cette année de la façon dont sont définies les priorités, et il a encouragé le Secrétariat à renouveler cet effort de hiérarchisation en utilisant des critères établis et selon une approche dynamique, à la fois ascendante et descendante, tout en prenant acte du fait qu'une forte proportion des crédits sont préaffectés et que le PAM a entrepris sa transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Le Comité a également encouragé l'harmonisation du processus de hiérarchisation avec le Plan stratégique.
11. Le Comité a invité le PAM à présenter les économies monétaires et non monétaires réalisées dans le cadre du budget AAP, en indiquant clairement comment l'utilisation des ressources a été optimisée. Il a recommandé que le Plan de gestion comprenne les avantages et les incidences à long terme des investissements sur le plan des finances et de la dotation en effectifs, et indique comment ces investissements pourraient être utilisés à l'avenir dans le cadre des activités du PAM.
12. Le Comité a recommandé que la présentation du budget AAP dans le Plan de gestion soit précédée d'une mise au point concernant le niveau prévu des recettes au titre des coûts d'appui indirects (CAI). Il s'est également penché sur la question de la viabilité d'un budget AAP dont le montant dépasse celui des recettes prévues au titre des CAI.

13. Notant que le budget AAP était calculé sur la base du niveau de financement estimatif et du montant des crédits prévus pour l'année précédente, et notant également que le budget AAP était plus élevé que les recettes escomptées au titre des CAI, le Comité a demandé que les futurs budgets AAP annuels soient établis sur la base d'une évaluation critique des besoins.
14. Le Comité a été informé de l'inscription au budget AAP des activités de la Division des partenariats avec le secteur privé, approuvée par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2013, et il a pris note du fait que le budget AAP comportait vingt-huit postes d'administrateur supplémentaires du fait du transfert au budget AAP ordinaire de financements provenant précédemment de comptes spéciaux.
15. Le Comité a noté que le document ne précisait ni le montant ni l'origine des gains d'efficacité et des économies d'échelle. Des exemples précis lui ont été présentés concernant à la fois les investissements récurrents et les investissements exceptionnels. Le Comité a recommandé que les futurs plans de gestion comportent des informations plus détaillées à cet égard.
16. Le Comité a noté et jugé encourageant le processus en deux étapes envisagé pour l'examen des CAI que doit effectuer le Secrétariat en 2014, et il a demandé que ce processus soit sans exclusive.
17. En ce qui concerne le Compte de péréquation des dépenses AAP, le Comité a pris note de la proposition d'y faire appel pour financer les investissements exceptionnels et recommandé que cette proposition soit avalisée. Il a également recommandé que soient avalisés le financement des dépenses de sécurité au moyen de crédits provenant du Fonds général et le relèvement de 50 millions de dollars du plafond du Mécanisme de financement anticipé, qui serait ainsi porté à 607 millions de dollars.
18. Le Comité a appuyé la création d'un mécanisme de budgétisation des investissements dont le plafond serait fixé à 20 millions de dollars pour 2014, et il a noté que le PAM proposait de l'utiliser à titre pilote pour financer le Système d'appui à la gestion logistique (LESS) au moyen de crédits s'élevant à 35 millions de dollars sur trois ans, y compris les fonds restitués au mécanisme à mesure que les pays mettraient ce système en place.
19. Le Comité a fait savoir qu'il attendait avec intérêt les débats consacrés à l'examen du cadre de financement, qui devrait notamment porter sur les éléments du budget AAP et sur la façon dont le Fonds général et ses composantes sont utilisés.
20. Le Comité a noté la nécessité de poursuivre la coopération dans le domaine financier et opérationnel entre les institutions ayant leur siège à Rome, notamment en ce qui concerne les ressources humaines, les achats et l'informatique. Il lui a été indiqué qu'un examen a été engagé dans le cadre du Comité de haut niveau sur la gestion afin de déterminer les services communs à mettre en place au sein du système des Nations Unies de manière à renforcer l'efficacité dans ces domaines.
21. **Le Comité:**
 - a) **a félicité le Secrétariat pour la qualité du Plan de gestion (2014-2016) et a apprécié les précisions apportées ainsi que le processus de consultation qui a conduit à la mise au point de la version finale;**
 - b) **a encouragé le Secrétariat à associer le Conseil d'administration à l'examen de la structure ainsi que de la longueur et de la teneur des futurs Plans de gestion en s'inspirant des meilleures pratiques et de l'expérience des autres institutions;**
 - c) **a pris note de ce que le PAM prévoit de porter assistance en 2014 à 76 millions de bénéficiaires en distribuant 4 millions de tonnes de produits alimentaires, le coût total des besoins prévus s'élevant à 5 857 millions de dollars;**
 - d) **a pris acte des prévisions de contributions, dont le montant s'établit à 4,2 milliards de dollars pour 2014, et par conséquent de l'écart de 33 pour cent entre ces prévisions et le total des besoins opérationnels;**

- e) **a accueilli avec satisfaction le travail de hiérarchisation des priorités conduit pour faire face au déficit de financement et a invité le PAM à s'adresser aux donateurs pour rechercher des solutions qui permettraient de combler ce déficit, et assurer des contributions en temps utile;**
- f) **a recommandé au Secrétariat d'inclure à l'avenir dans les directives portant sur la hiérarchisation des priorités la nécessité de parvenir à un équilibre entre approche ascendante et approche descendante;**
- g) **a recommandé l'approbation du budget AAP ordinaire et des investissements exceptionnels pour 2014 et a recommandé qu'à l'avenir, les propositions d'investissements supplémentaires au titre du budget AAP présentent un chiffrage précis du retour sur investissements et/ou des économies escomptés;**
- h) **s'est déclaré favorable à ce que la révision du taux de recouvrement des CAI se fasse en deux étapes au cours de l'année 2014;**
- i) **a recommandé que le Plan de gestion contienne des indications concernant les répercussions des investissements sur les dépenses, les budgets et le Compte de péréquation des dépenses AAP;**
- j) **a recommandé le renforcement de la coopération avec les institutions ayant leur siège à Rome, de manière à accroître les gains d'efficience;**
- k) **a accepté que les dépenses de sécurité, d'un montant maximum de 10 millions de dollars, soient financées au titre du Fonds général;**
- l) **a recommandé que soit avalisé le relèvement à 607 millions de dollars du plafond du Mécanisme de financement anticipé;**
- m) **s'est félicité des mesures qui doivent être prises très prochainement en ce qui concerne l'examen du cadre de financement;**
- n) **a encouragé le PAM à redoubler d'efforts pour inciter les donateurs à ne pas affecter les financements qu'ils apportent, afin de lui permettre de mieux atteindre ses objectifs; et**
- o) **a recommandé que soit approuvé le projet de décision figurant dans le document, à la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration.**

Date et lieu de la cent cinquante et unième session

22. Le Comité a été informé que la cent cinquante et unième session se tiendrait à Rome du 11 au 15 novembre 2013.

ANNEXE I**Documents communiqués pour information**

- Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2013 à juin 2014 (document FC 150/INF/2)